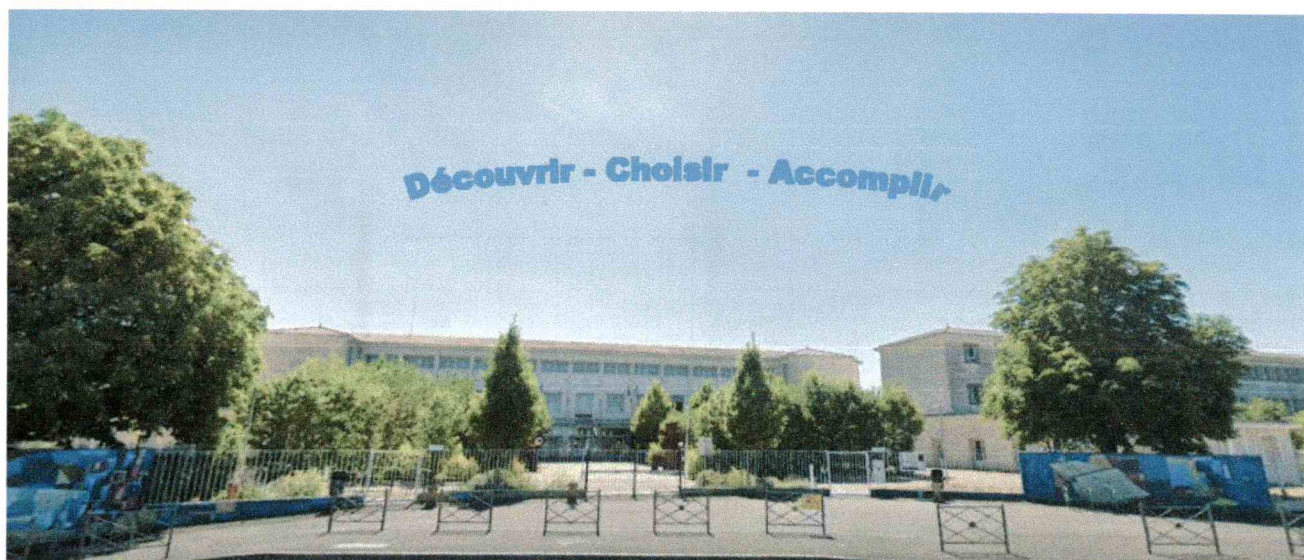


# LYCEE PROFESSIONNEL PAUL GUERIN



## LIVRET

**DISPOSITIF « MINI-STAGES » à DESTINATION des élèves  
des COLLEGES et LYCEES et de leurs familles**

**Adresse : Lycée Paul Guérin, 19 rue des fiefs, 79000 NIORT**

**☎ : 05.49.34.22.22**

**✉ : ce.0790024x@ac-poitiers.fr**

## 1) Nos Filières qui accueillent des stagiaires.

Madame, Monsieur,

Le Lycée Professionnel Paul Guérin et ses équipes pédagogiques sont soucieux de l'orientation des élèves. Dans le cadre de la liaison Collège-Lycée, à l'occasion de mini-stages, les élèves de 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et de 2<sup>nde</sup> générale souhaitant se réorienter, pourront découvrir les filières industrielles et professionnelles de l'établissement.

L'accueil des stagiaires sera réalisé entre le 25 janvier et le 06 avril 2021 par demi-journée ou par journée selon les situations. Les professeurs et autres acteurs du Lycée auront le plaisir de faire découvrir aux collégiens ou lycéens, les formations suivantes :

### • La 3<sup>ème</sup> Prépa – Métiers :

La classe de 3<sup>ème</sup> Prépa-Métiers accueille des élèves issus de 4<sup>ème</sup> des collèges qui envisagent de s'engager dans la voie professionnelle. Elle leur permet :

- De découvrir le monde professionnel et les métiers.
- D'effectuer plusieurs périodes de stages d'observation en entreprise.
- D'accomplir des mini-stages en lycée professionnel et visiter le Centre de Formation des Apprentis.
- De renouer avec le goût d'apprendre à travers des démarches pédagogiques plus concrètes.
- De réaliser des choix réfléchis d'orientation.

Ce, tout en préparant les élèves au Diplôme National du Brevet Général ou Professionnel, au choix.

### • Le CAP Réalisations Industrielles en Chaudronnerie ou Soudage :

Après une classe de 3<sup>ème</sup>, le lycéen en CAP RICS, outre des connaissances générales, acquiert en 2 années d'études et 12 semaines de stages, les compétences professionnelles nécessaires pour la mise en œuvre des métaux en feuilles, tubes et profilés pluri-domaines et / ou leur assemblage par tout type de soudage.

Après l'obtention de son diplôme national du CAP, le lycéen pourra poursuivre ses études en baccalauréat professionnel ou travailler par exemple dans des secteurs d'activités très variés :

L'aéronautique



Le nucléaire



Le ferroviaire



La pétrochimie



Construction navale



L'agro-alimentaire





• **Le Bac Pro Maintenance des Equipements Industriels (futur Bac Pro Maintenance des Systèmes de Production Connectés) :**

Après une classe de 3<sup>ième</sup>, le lycéen entame un cursus scolaire de 3 années dont 22 semaines de stages, de la classe de 2<sup>nde</sup> à la classe de Terminale. Durant son parcours, le lycéen développera ses compétences pour devenir un technicien polyvalent en mécanique, électricité, automatique et hydraulique.

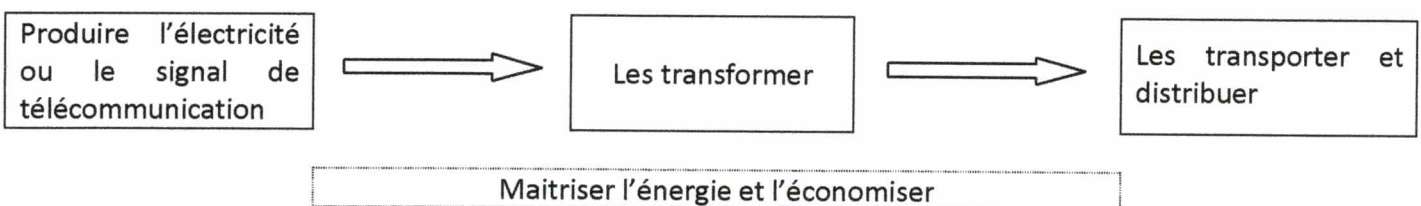
Dans le monde de l'entreprise, le titulaire du bac pro MEI assurera la maintenance préventive et la maintenance corrective des installations et matériels tout comme à l'installation de nouveaux équipements.

A la suite d'un Bac Pro MEI, le monde du travail est ouvert. L'accès à une Section de Technicien Supérieur (bac +2) est également possible.



• **Le Bac Pro Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés :**

Le lycéen réalise un parcours scolaire de 3 années dont 22 semaines de stage, de la classe de 2<sup>nde</sup> à la classe de Terminale. Il développe ses compétences pour considérer les grands enjeux à venir de la transition énergétique et l'évolution des technologies numériques. Et il sera à même de mettre en œuvre ou d'intervenir sur des installations électriques et sur des réseaux de télécommunication dans tous les secteurs de l'industrie, des loisirs, de la domotique, etc. et à toutes les étapes.



A la suite d'un Bac Pro MELEC, l'accès à une Section de Technicien Supérieur (bac +2) est possible tout comme l'entrée dans le monde du travail.



## • Le Bac Pro Technicien d'Usinage :

Le lycéen réalise un parcours scolaire de 3 années dont 22 semaines de stage, de la classe de 2<sup>nde</sup> à la classe de Terminale. Il développe ses compétences pour devenir un technicien en génie mécanique travaillant en équipe au sein d'un atelier de production et d'usinage. Les nouvelles technologies seront au cœur de son futur métier en pleine mutation et il maîtrisera les outils numériques de Conception Assistée par Ordinateur et Fabrication Assistée par Ordinateur. Il sera amené à travailler directement ou indirectement pour tous les secteurs d'activité.

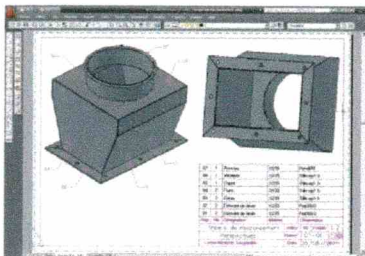
A la suite d'un Bac Pro TU, l'accès à une Section de Technicien Supérieur (bac +2) est possible tout comme l'entrée dans le monde du travail et la valorisation immédiate de son diplôme.



## • Le Bac Pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle :

Le lycéen réalise un parcours scolaire de 3 années dont 22 semaines de stage, de la classe de 2<sup>nde</sup> à la classe de Terminale. Il acquiert des compétences dans le domaine des matériaux (métaux et alliages, plastiques, matériaux composites...) très variés dans leurs formes (plats, profilés, tubes...), leurs dimensions ou leurs modes d'assemblage (soudage, rivetage, boulonnage, collage...). Dans son futur métier, il sera amené à conduire aussi bien des machines traditionnelles qu'à commande numérique ou des robots et à utiliser du matériel de pointe tel découpeuses laser ou plasma et tous les logiciels intelligents qui les accompagnent. Le Technicien en Chaudronnerie Industrielle sera amené à travailler directement ou indirectement pour tous les secteurs d'activité.

A la suite d'un Bac Pro TCI, l'accès à une Section de Technicien Supérieur (bac +2) est possible tout comme l'entrée dans le monde du travail.





## 2) Le Calendrier d'accueil.



# PLANNING MINI-STAGE LP 2021 du 25/01 AU 09/04/2020



|          | MELEC<br>Métiers de l'Électricité et<br>de ses Environnements<br>Connectés | MEI<br>Maintenance des<br>Équipements Industriels  | TU<br>Technicien d'Usage  | TCI<br>Technicien en<br>Chaudronnerie<br>Industrielle | RICS<br>Réalisation Industrielle<br>Chaudronnerie Soudage |
|----------|--|--|---|---|---|
| LUNDI    | MATIN  | M. DHERBILLY/M. GRELIER<br>8h-12h  | M. BOULANGER<br>8h-10h<br>10h-12h                                       |   |   |
|          | APRES-MIDI   |  |   |   |   |
| MARDI    | MATIN  |  | M. CHABAUDIE<br>10h-12h<br><b>le 26/01, 23/02, 09/03<br/>(6 élèves)</b> | <b>A partir du 16/03</b><br>M. BOULANGER<br>8h-10h    |   |
|          | APRES-MIDI   | M. PINTAULT/M.<br>CHARPENTIER<br>14h-16h<br>16h-18h<br>M. CLAIRFEUILLE/M. PAYET<br>15h-18h |   | M. DEDEBAN<br>14h-16h                                 |   |
| MERCREDI | MATIN  |  |   |   |   |
| JEUDI    | MATIN  |  |   | M. FOUICHE<br>9h-12h                                  |   |
|          | APRES-MIDI   | M. PINTAULT/<br>M. CHARPENTIER<br>14h-16h<br>16h-18h                                       |   |   |   |
| VENDREDI | MATIN  |  | M. DHERBILLY/M. GRELIER<br>9h-12h                                       |   | M. BACCAR<br>8h-11h                                       |
|          | APRES-MIDI   |  | M. DHERBILLY/M. GRELIER<br>14h-16h                                      |   | M. BACCAR<br>15h-17h30                                    |